

REGLEMENT 2025/2026

Article 1.

Le challenge est ouvert à tous les licenciés FFC des catégories « U15 H et F, U17 H et F, U19, U23, dames, séniors et séniors 45+ ». La réglementation de la FFC est appliquée pour toutes les catégories.

Article 2. Le challenge des Sous-Bois Cre'Actuel comprend les « 7 » épreuves suivantes :

28/09/2025 : Argentré du Plessis; 18/10/2025 : Cesson-Sévigné; 26/10/2025 : Pleudihen / Rance;

11/11/2025 : Saint-Jacques de la Lande; 23/11/2025 : Chateaugiron; 14/12/2025 : Saint-Congard ; 25/01/2026 : Iffendic .

28/09/2025 : Argentré du Plessis - 1^{ère} manche de la coupe de Bretagne.

02/11/2025 : Betton - Challenge U15, U17 et U19 – Championnat Master.

30/11/2025 : Vern/Seiche - Championnat Départemental.

..../..../..... : Redon (participation non confirmée à ce jour)

Article 3. Attribution des points

1^{er} 20pts, 2^{ème} 18pts, 3^{ème} 16pts, 4^{ème} 15pts, 5^{ème} 14pts, 6^{ème} 13pts, 7^{ème} 12pts, 8^{ème} 11pts, 9^{ème} 10pts, 10^{ème} 9pts, 11^{ème} 8pts, 12^{ème} 7pts, 13^{ème} 6pts, 14^{ème} 5pts, 15^{ème} 4pts, 16^{ème} 3pts, 17^{ème} 2pts, 18^{ème} et plus 1pt.

Tout coureur classé : 1 point.

Article 4.

Le classement général prend en compte le nombre de points obtenus sur toutes les manches du challenge. En cas d'égalité, la dernière épreuve sera prépondérante.

Article 5.

Hormis Argentré du Plessis où il y aura un contre la montre (1^{ère} coupe de Bretagne), la grille de départ des féminines à partir des U 15 sera faite à la proportionnelle avec les garçons sous forme de couloirs (ex 30 F et 60 G : 2 couloirs F et 4 couloirs G).

Article 6.

Les 6 premiers « Séniors », les 5 premières « Dames » et les 3 premiers des catégories « U15 H et F, U17 H et F, U19 et Séniors 45+ nés avant le 01/01/1981 » seront récompensés en fin de saison.

Pour prétendre aux prix, il y a obligation de participer à un minimum de (n-2) 5 épreuves sur 7.

Article 7. Un jury déterminera le coureur le plus combatif et/ou le plus malchanceux en Jeunes et séniors.

Article 8. Tous les cas non prévus au présent règlement sont du ressort des organisateurs du challenge.

Article 9. Il est demandé à chaque coureur passant la ligne d'arrivée de la « franchir avec le sourire ».

Article 10. Grille des prix

Seniors 45+ : 180/3 (80-60-40), **Séniors H :** 560/6 (160-120-100-80-60-40), **Séniors Dames :** 460/4 (160-120-100-80),

U19 : 180/3 (80-60-40), **U17G :** 150/3 (60-50-40), **U17F :** 150/3 (60-50-40), **U15G :** 120/3 (50-40-30),

U15F : 120/3 (50-40-30).

TOTAL : 1.920 €

Malchanceux : 1 coffret (valeur de 30 à 40€).

Comité d'organisation du Challenge des Sous-bois Cre'Actuel

Tél : 06 38 35 88 66 - patrick.frin@orange.fr

Retrouvez l'ACBO sur : facebook/challenge des sous-bois de cyclo-cross